Qu'avons-nous fait du G20 ?

Christine Lagarde

La ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi montre les avancées des décisions de cette instance internationale dans la gestion de la crise financière.

Depuis des mois, les commentateurs s'accordent à considérer la crise actuelle comme la plus violente depuis la Seconde Guerre mondiale, sinon la pire depuis la Grande Dépression. La réponse des chefs d'État et de gouvernement, rassemblés au sein du G20, fut à la hauteur des superlatifs. Représentant 85 % des richesses mondiales, ils se sont réunis trois fois en dix-sept mois, en attendant le sommet que le Canada accueillera les 26 et 27 juin prochain.

Inutile G20 ? J'affirme, au contraire, que les décisions de cette instance ont d'ores et déjà durablement modifié le fonctionnement de l'économie mondiale. Trois domaines avaient été considérés comme les marqueurs de notre action : la supervision, la rémunération des acteurs de marché et la lutte contre les paradis fiscaux et prudentiels. Nous avons progressé dans chacun d'entre eux. Mieux, la France a jusqu'à présent gardé une longueur d'avance.

La supervision, dans son ensemble, s'organise : le G20 de Londres, en avril dernier, a marqué le lancement opérationnel d'une régulation financière à l'échelle du monde avec la création d'un Conseil de stabilité financière (CSF), instance de veille et d'alerte des marchés. À l'échelon européen, une nouvelle réglementation a été adoptée sur la titrisation, l'encadrement des activités spéculatives, les agences de notation, la protection des dépôts bancaires et le niveau des capitaux propres des banques. Un Conseil des risques systémiques et trois autorités européennes de supervision des banques, des assurances et des marchés verront le jour en 2011. Dans ce domaine, la France dispose désormais, grâce à la nouvelle Autorité de contrôle prudentiel, d'un système de supervision parmi les plus rigoureux au monde. Dans quelques semaines, le projet de loi bancaire et financière viendra compléter cet édifice : l'Autorité des marchés financiers (AMF) disposera de pouvoirs d'urgence en cas de situation exceptionnelle pour intervenir sur les marchés et un Conseil de la régulation financière et du risque systémique, le Corefi, jouera le même rôle d'alerte et de surveillance que la structure européenne. Enfin, la courroie de transmission à l'économie réelle n'a pas été oubliée : les banques françaises se sont engagées le mois dernier devant le président de la République à améliorer encore la distribution du crédit aux PME.

Considérons ensuite la rémunération des acteurs de marché. Les propositions françaises ont été reprises dans les conclusions du sommet de Pittsburgh : les membres du G20 se sont engagés à interdire les bonus garantis, à étaler leur versement sur quatre ans et à appliquer un dispositif de malus en cas de contre-performances. Les bonus ne seront plus versés si les résultats ne sont pas au rendez-vous. La France a été le premier pays à mettre en œuvre ces mesures dans son droit national, par un arrêté du 3 novembre dernier. J'ai également confié la responsabilité du contrôle des bonus des opérateurs de marché à une autorité unique, sorte de supergendarme du secteur financier chargé de vérifier le respect de l'intérêt général, et une taxe exceptionnelle sur les bonus a été votée au mois de février.

> « Depuis 2009, plus de 300 accords permettant l'échange d'informations fiscales ont été signés dans le monde, ce qui signifie que le secret bancaire opposable jusqu'à présent dans ces territoires ne peut plus servir d'excuse »

Reste enfin la lutte contre les paradis fiscaux. Le CSF a engagé la promotion dans tous les pays du monde des standards internationaux en matière de coopération et d'échange d'informations dans le domaine de la régulation et de la supervision financières. Ces évaluations aboutiront à la publication fin 2010 d'une liste de juridictions non conformes ou non coopératives. Résultat : chaque semaine, des banques annoncentla cessation de leurs activités avec les juridictions non coopératives. Il faut s'en réjouir. Comme il faut se réjouir que la liste des juridictions non coopératives en matière fiscale se réduise mois après mois : 38 en avril 2009 dans la première liste publiée par l'OCDE ; presque deux fois moins un an après. Depuis 2009, plus de 300 accords permettant l'échange d'informations fiscales ont ainsi été signés dans le monde, ce qui signifie que le secret bancaire opposable jusqu'à présent dans ces territoires ne peut plus servir d'excuse. Pour s'en prémunir, la France a mis en place des mesures de rétorsion contre les paradis fiscaux en fin d'année dernière. Il nous reste à vérifier que les pays qui ont levé le secret bancaire ne l'ont pas fait uniquement dans les textes. C'est le travail de l'organisme international présidé par François d'Aubert, chargé de tester l'effectivité de l'échange d'informations fiscales d'ici au début de l'année prochaine.

De nouveaux fronts s'ouvrent en 2010, puis en 2011. Il nous faut veiller à augmenter le niveau de capital exigible des banques sans porter préjudice à la distribution du crédit, mettre en place une taxation des établissements financiers afin de contrebalancer le risque que certaines activités font encourir au système tout entier, encadrer l'utilisation des produits dérivés en en rendant obligatoire l'enregistrement et la compensation, repenser les relations entre les monnaies, rendre claire et prévisible la fixation des prix des matières premières. Notre responsabilité collective est de protéger les acteurs du marché contre les excès d'une poignée. Dans cette bataille, pourquoi la France doit-elle rester particulièrement exemplaire ? Premièrement, parce qu'elle l'a réclamé. C'est le président de la République, alors président en exercice de l'Union européenne, qui a convaincu un par un nos partenaires de se réunir à Washington en novembre 2008. Ensuite, parce qu'il reviendra à la France, l'année prochaine, de présider les réunions du G8 et du G20. Ce sera l'occasion de mesurer précisément l'état d'avancement, dans chaque pays, des décisions prises ensemble et de poursuivre notre ambition collective.

Certes, les progrès concernent souvent des domaines techniques qu'il est plus facile de critiquer que d'expliquer et des voix s'élèvent ici ou là pour atténuer la portée des actions réalisées. Mais ne nous trompons pas de combat : le processus du G20 mérite d'être soutenu. Il constitue l'unique solution pour sortir définitivement de la crise financière et jeter les bases d'une régulation mondiale du capitalisme.

La carte turque au Moyen-Orient

Pierre Razoux *

Le responsable de recherches au Collège de défense de l'Otan souligne la montée en puissance de la crédibilité d'Ankara dans l'opinion publique arabe sunnite.

Force est de constater que le processus de paix israélo-palestinien est dans l'impasse. Tous ses parrains, Quartet en tête, ont beau se pencher sur lui, aucun ne semble avoir les moyens de convaincre Mahmoud Abbas de rejoindre la table des négociations, et Benyamin Nétanyahou d'accepter des concessions indispensables mais douloureuses. La dernière rencontre à Washington entre le président Obama et le premier ministre israélien en est l'illustration flagrante. Dans ces conditions, qui donc pourrait sortir ce processus de l'ornière, là où la première puissance mondiale n'y parvient pas ?

La réponse pourrait bien surgir d'Ankara, où le Parti de la justice et du développement (AKP), au pouvoir, développe un activisme étonnant en direction du Moyen-Orient. Cet activisme n'est pas le fruit du hasard, mais d'une stratégie politique mûrement réfléchie. Le gouvernement turc est en effet convaincu qu'il lui faut accroître son influence dans la région pour s'imposer comme un acteur régional incontournable et accroître par là même ses chances d'intégrer un jour la famille européenne. Il sait surtout qu'il lui faudra être présent et influent dans la région au moment du retrait américain d'Irak, pour être certain que la question kurde ne se réglera pas à son désavantage. Cet attrait pour le Moyen-Orient est en outre amplifié par les rebuffades essuyées par Ankara auprès de l'Union européenne.

Cette nouvelle politique étrangère semble d'autant plus opportune que la Turquie s'impose de plus en plus comme un modèle pour l'opinion publique arabe sunnite, qui ne peut que constater l'effacement de l'Égypte et de l'Irak et l'isolement de la Syrie, et ne se reconnaît ni dans le wahhabisme saoudien ni dans le prosélytisme chiite iranien. De Rabat à Bagdad, en passant par Gaza, l'opinion arabe perçoit la Turquie comme une démocratie en plein essor économique, qui a réussi à trouver un équilibre entre un gouvernement porteur des valeurs islamiques et une institution militaire laïque empêchant l'arrivée au pouvoir d'un régime islamiste radical.

Pour parvenir à ses fins, le gouvernement islamique de Recep Tayyip Erdogan développe une politique de bon voisinage et de « soft power » en proposant des partenariats économiques et énergétiques à ses voisins, mais aussi en mettant en avant ses capacités de médiation, comme entre Israël et la Syrie ou, plus récemment, entre l'Iran et la communauté occidentale. Ce faisant, le pouvoir turc désamorce l'hostilité latente de l'institution militaire à son encontre en lui faisant miroiter un retour d'influence d'Ankara sur la scène moyen-orientale, ressuscitant ainsi une certaine forme de néo-ottomanisme prompte à flatter l'ego de l'armée turque.

C'est la raison pour laquelle la Turquie s'efforce actuellement d'investir le champ du processus de paix israélo-palestinien, après avoir essayé en vain de s'imposer comme médiateur dans le processus de rapprochement israélo-syrien. Pour s'imposer dans ce jeu déjà très compliqué, le gouvernement turc a choisi de s'immiscer par la petite porte, c'est-à-dire par la bande de Gaza, là où l'influence égyptienne est en chute libre et où le Hamas cherche désespérément un interlocuteur en qui il puisse avoir confiance. Car, du point de vue de la milice islamiste, le régime égyptien, trop aligné sur les positions israéliennes, a perdu toute crédibilité. Qui plus est, l'allié syrien pourrait être tenté de sacrifier son soutien au Hamas en échange d'un plein retour de la Syrie au sein de la communauté internationale. Quant à l'allié iranien, celui-ci est loin et plus isolé que jamais. La carte turque semble donc d'autant plus attractive que l'AKP n'a jamais caché ses sympathies à l'égard du Hamas.

> « Le pouvoir turc désamorce l'hostilité latente de l'institution militaire à son encontre en lui faisant miroiter un retour d'influence d'Ankara sur la scène moyen-orientale, ressuscitant ainsi une certaine forme de néo-ottomanisme prompte à flatter l'ego de l'armée turque »

De son côté, le premier ministre turc fait le calcul que le gouvernement israélien, qu'il le veuille ou non, n'aura pas d'autre choix que de traiter à terme avec le Hamas. Ce jour-là, Ankara apparaîtra comme un médiateur naturel. Il sait aussi que les autorités israéliennes ont besoin de la Turquie, malgré les dénégations du ministre des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman. Il sait en outre que la présence éventuelle de militaires turcs sur le terrain, en tant que force d'interposition entre Israéliens et Palestiniens, serait acceptée par les deux parties, comme le prouvent les témoignages recueillis sur place. Cette présence serait d'ailleurs bien accueillie par les militaires turcs, qui se verraient ainsi reconnaître un rôle clé dans la région. C'est la raison pour laquelle Recep Tayyip Erdogan multiplie les actions d'assistance en direction de Gaza, insiste auprès des autorités israéliennes pour se rendre sur place et invite régulièrement les responsables du Hamas en Turquie.

Cet activisme turc se heurte néanmoins à plusieurs obstacles. Tout d'abord, l'animosité d'un pouvoir égyptien affaibli qui craint de se voir dépouiller de son dernier atout sur la scène diplomatique régionale. Ensuite, la méfiance d'un gouvernement israélien qui ne fait plus confiance à la Turquie depuis l'altercation médiatisée entre MM. Erdogan et Pérès à Davos, en janvier 2009. Enfin, l'hostilité affichée par le Fatah et l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas, qui sont liés au pouvoir égyptien par des connexions interlopes et qui craignent qu'une réconciliation intrapalestinienne sous les auspices de la Turquie se fasse à leurs dépens.

Le gouvernement islamique turc est donc bien conscient que son activisme au sein du processus de paix ne se conçoit que sur le moyen, voire le long terme, et que sa réussite n'est pas garantie. Mais peu importe pour lui, car même s'il n'aboutissait pas, il contribuerait à renforcer à la fois l'image de la Turquie dans la région et son statut de porte-étendard pour des populations arabes sunnites en perte de repères.

* Auteur d'*Histoire de la Géorgie. Clé du Caucase,* Éditions Perrin, 2010.

DESSINS CLAIREFOND

LE FIGARO privilèges
RÉSERVÉ À NOS ABONNÉS
SAISON 2
DE JANVIER À JUIN 2010

VOS RENDEZ-VOUS D'AVRIL 2010
Musée du Louvre
Méroé, un empire sur le Nil
LOUVRE
Des laissez-passer à gagner pour deux personnes pour l'exposition du 26 mars au 6 septembre 2010*
* Tirage au sort le 28 avril 2010 à minuit. Voir conditions sur le site www.lefigaro.fr/privileges

SI VOUS ÊTES ABONNÉ, INSCRIVEZ-VOUS SUR : www.lefigaro.fr/privileges
SI VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ RENDEZ-VOUS SUR : www.lefigaro.fr/abonnements